

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA DROME
ARRONDISSEMENT DE DIE

=====

SYNDICAT MIRABEL-PIEGROS-AOUSTE-SAILLANS
(S.M.P.A.S EAU & ASSAINISSEMENT)

=====

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

=====

Nombre de membres dont le Conseil doit être composé : 12
Nombre de Conseillers en exercice : 12
Nombre de Conseillers qui assistent à la séance : 12

Le six décembre deux mille vingt-deux à dix-huit heure, le comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni en son siège, sous la Présidence de Monsieur Gilles MAGNON, en séance ordinaire conformément aux articles L.2121-10 à L.2121-12 du code des collectivités territoriales

Date de convocation : 25 novembre 2022

MEMBRES TITULAIRES PRESENTS : Jean-Philippe ROCHE, Sylvain FRANCOIS, Julie MEURANT, Gilles MAGNON, Raymond MARION-FERRIER, Richard GUIELMINI, Fabien SYLVAIN, Sébastien CHOUPAS, Frédéric TRON, Philippe BERNA, François BROCARD, Laurence ALGOUD.

MEMBRES SUPPLEANTS PRESENTS : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : Richard GUIELMINI

OBJET : Surveillance et entretien des installations du Syndicat – facturation de l'année 2022
N°2022-12-06-03

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que la surveillance et l'entretien des installations du Syndicat Drôme-Gervanne sont réalisés par le Syndicat Mirabel Piégros Aouste.

Elle indique que le montant de travaux, pour l'année 2022, s'élève à la somme de 14 746.25 euros (20 127 euros pour 2021).

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité des membres présents :

- Autorise Monsieur le Président à établir la facture de travaux d'un montant de 14 746.25 euros correspondant à la surveillance et à l'entretien des installations du Syndicat Drôme Gervanne,
- autorise Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Conforme au registre des délibérations,
Mirabel et Blacons, le 08/12/2022

Le Président
Gilles MAGNON

Acte certifié exécutoire suite à la transmission en Préfecture le : 08/12/22
et publication le : 08/12/22
Le Président

